

la check-list de votre déménagement



Dès que possible

- Informez l'école de vos enfants pour obtenir un certificat de radiation et pour transférer les dossiers dans leur nouvel établissement Réservez vos places en crèche.
- Renseignez-vous sur les condition d'attribution d'une prime de déménagement auprès de la CAF et de votre employeur.
- Informez le bailleur ou la copropriété de votre départ en lettre recommandée avec accusé réception.



2 semaines avant

- Faites vos cartons pièce par pièce.
- Demandez à la marie une autorisation de stationnement exceptionnel pour le logement de départ et d'arrivée si besoin.

Informez tous les organismes de votre déménagement:

- Banques et comptes épargne (CET, PÉE etc.)
- Assurances (habitation, scolaires, auto)
- Prestations sociales (CAF, CPAS, Pôle Émploi)
- Santé: Assurance maladie (ameli.fr), Mutuelle, Prévoyance
- Votre employeur
- Centre des impôts
- Caisses de retraite
- I-cad.fr pour l'identification de vos animaux domestiques
- Abonnements presse, journaux
- Téléphone mobile
- Badge Télépéage
- Compte Personnel de Formation (www.moncompteformation.gouv.fr)
- Electricité ou gaz: Demandez la souscription d'un nouveau contrat. Organisez-vous si possible avec l'occupant de votre nouveau logement afin qu'il ne fasse pas fermer les compteurs. Cela vous évitera les frais de réouverture.
- Souscrivez un nouveau contrat d'Assurance Habitation.
- Décrochez et lavez vos rideaux, vos couettes et vos housses (canapé, coussins, etc.)
- Internet et téléphone: Testez votre éligibilité et faites ouvrir votre ligne. Retournez votre box actuelle si nécessaire.
- Contactez le service des eaux dont dépend votre nouvelle commune.
- Demandez la réexpédition de votre courrier sur le site de La Poste.
- Prévoyez un mode de garde pour vos enfants et vos animaux le jour J.
- Informez vos voisins de votre départ (première occasion de trinquer)





2 à 3 mois avant

- Faites le tri dans vos placards (à vendre, à jeter, à donner, à emballer) et dans vos papiers (c'est l'occasion!)
- Transférez ou résiliez vos abonnements Internet, TV, câbles, salle de sport, bibliothèque.
- Si vous êtes en location, planifiez l'état des lieux de sortie.
- Commencez à vider vos placards alimentaires et votre congélateur.
- Vérifiez si votre employeur accorde des jours de congé en cas de déménagement et informez-le de votre absence si nécessaire.
- Contactez une entreprise de déménagement et/ou réservez un camion si besoin.
- Recrutez une équipe aux bras solides dans votre entourage pour le jour J.
- Récupérez ou achetez des cartons (supermarchés, auprès de son entourage ou sur Internet), papier bulle, adhésif, marqueurs, couvertures, caisses, gants.
- Réfléchissez à la manutention des meubles les plus imposants (matelas, buffet, etc) pour préparer votre stratégie du jour J: démontage, passage par la fenêtre, etc.



2 Jours avant

- Triez et dégivrez le réfrigérateur et le congélateur.
- Vérifiez que votre machine à laver et votre lave-vaisselle ne contiennent rien et videz les tuyaux.
- Démontez les derniers meubles et finalisez les derniers cartons.
- Cessez d'arroser vos plantes afin de les alléger et d'éviter les fuites.
- Mettez de côté quelques produits d'entretien et des outils de bricolage pour faire le ménage et quelques menues réparations une fois le logement vidé.
- Préparez une valise de "survie" avec des habits de rechange, trousse de toilettes, grignotage, médicaments, draps, chargeurs de téléphone, papiers (carte d'identité, livret de famille ou permis de conduire), objets de valeurs, clés.
- Prévoyez un casse-croûte sympa pour votre équipe de choc!



Le Jour J

- Coupez les compteurs et communiquez les relevés d'eau, d'électricité et de gaz à vos fournisseurs en conservant une photo et/ou copie pour contrôler les factures de solde.
- Faites l'état des lieux de sortie et d'entrée en cas de location.
- Faites le ménage complet de votre ancien logement et procédez aux petites réparations si nécessaire (recoller les plinthes, reboucher les trous...).
- Enlevez les plaques nominatives de la boîte aux lettres, sonnette et interphone de votre ancien logement et installez-en à votre nouveau domicile.



Reportez ici vos relevés de compteur:

Ancien logement

Nouveau logement

Eau

Electricité

Gaz

Après le déménagement

- Faites changer les serrures si vous êtes propriétaire suite à un précédent occupant.
- Récupérer auprès de la collectivité vos bacs à ordure si vous déménagez en maison individuelle.
- Changez l'adresse de vos cartes grises sur le site du service public (sous 1 mois, sous peine d'amende).
- Rapprochez-vous de votre mairie pour refaire les papiers (carte d'identité, passeport) et vous inscrire sur les listes électorales.
- Transmettez vos nouveaux RIB à tous les organismes qui vous prélèvent.
- Choisissez un nouveau médecin traitant.
- Mettez à jour vos coordonnées sur vos sites de vente en ligne habituels, votre compte Paypal et vos cartes de fidélité.
- Surveillez le retour du dépôt de garantie de votre ancien logement (si location)
- Présentez-vous à vos nouveaux voisins, une nouvelle bonne occasion de trinquer!
- Envoyez votre nouvelle adresse à votre entourage par une carte postale, un sms ou les réseaux sociaux et pendez-la crémaillère! Une occasion de plus de faire la fête!







